

MINISTERE DU COMMERCE

Le Ministre



REPUBLIQUE DE COTE d'IVOIRE
Union-Discipline-Travail

COMMUNIQUE A L'ATTENTION DES CONSOMMATEURS

Le Ministre du Commerce Jean-Louis Billon informe l'ensemble des consommateurs du gaz butane que, dans le cadre de la lutte contre la vie chère et conformément au mécanisme d'ajustement automatique des prix des produits pétroliers, les prix des bouteilles de gaz connaissent une baisse.

Les prix maxima de détail du gaz butane, sur toute l'étendue du territoire national, pour la période du **1^{er} au 31 mars 2016**, sont fixés comme suit :

Bouteilles de 6 kg :	2 000 f CFA
Bouteilles de 12,5 kg :	4 855 f CFA
Bouteilles de 15 kg :	5 825 f CFA
Bouteilles de 17,5 kg :	6 795 f CFA
Bouteilles de 25 kg :	9 710 f CFA
Bouteilles de 28 kg :	10 875 f CFA

Le non-respect des prix ci-dessus indiqués exposera le contrevenant à des sanctions.

Jean-Louis BILLON